Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

FAO
AQUASTAT
Rapports

# Profil de Pays – Sao Tomé-et-Principe

Version 2005

Citation recommandée: FAO. 2005. AQUASTAT Profil de Pays – Sao Tomé-et-Principe. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Rome, Italie.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

© FAO, 2005

# Sao Tomé-et-Principe

## GEOGRAPHIE, CLIMAT ET POPULATION

### Géographie

La République de Sao Tomé-et-Principe, constituée de deux îles principales et de plusieurs autres plus petites, est située à 300 km environ des côtes du Gabon en Afrique de l'Ouest. La superficie totale de l'archipel est 960 km$^2$ et sa zone maritime d'exclusivité économique couvre 1 600 km$^2$. Les superficies cultivées occupaient 54 000 ha en 2002 dont 47 000 ha en cultures permanentes (tableau 1), alors que les forêts et bois représentaient 50 000 ha. Le point le plus haut de Sao Tomé culmine à 2 024 m d'altitude. L'île de Sao Tomé est la plus accidentée, son relief est en effet irrégulier dans toute la moitié ouest de l'île où se trouvent des chaînes montagneuses. L'île de Principe peut être divisée en deux régions: une plate-forme d'altitude de 120-180 m avec un relief peu prononcé au nord, et une chaîne montagneuse (948 m) au sud. Les îles sont d'origine volcanique, constituées de basalte. Les différents types de sols proviennent de roches basaltiques et présentent une fertilité acceptable, ainsi qu'une bonne capacité d'absorption d'eau. L'île de Principe, n'est pas, en termes de sols, aussi riche que Sao Tomé.

TABLEAU 1
**Caractéristiques du pays et population**

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Superficies physiques**: | | | |
| Superficie du pays | 2002 | 96 000 | ha |
| Superficie cultivée (terres arables et cultures permanentes) | 2002 | 54 000 | ha |
| - en % de la superficie totale du pays | 2002 | 56 | % |
| - terres arables (cultures temporaires + prairies et jachères temp.) | 2002 | 7 000 | ha |
| - cultures permanentes | 2002 | 47 000 | ha |
| **Population:** | | | |
| Population totale | 2004 | 165 000 | habitants |
| - dont rurale | 2004 | 62 | % |
| Densité de population | 2004 | 172 | habitants/km$^2$ |
| Population active | 2004 | 76 000 | habitants |
| - en % de la population totale | 2004 | 46 | % |
| - féminine | 2004 | 43 | % |
| - masculine | 2004 | 57 | % |
| Population active dans le secteur agricole | 2004 | 47 000 | habitants |
| - en % de la population active | 2004 | 62 | % |
| - féminine | 2004 | 51 | % |
| - masculine | 2004 | 49 | % |
| **Economie et développement**: | | | |
| Produit interne brut (PIB) | 2003 | 54 | million de $EU/an |
| - valeur ajoutée du secteur agricole (% du PIB) | 2003 | 19 | % |
| - PIB par habitant | 2003 | 327 | $EU/an |
| Indice de développement humain (plus élevé = 1) | 2002 | 0.645 | |
| **Accès aux sources améliorées d'eau potable**: | | | |
| Population totale | 2002 | 79 | % |
| Population urbaine | 2002 | 89 | % |
| Population rurale | 2002 | 73 | % |

FIGURE 1
**Carte du Sao Tomé-et-Principe**

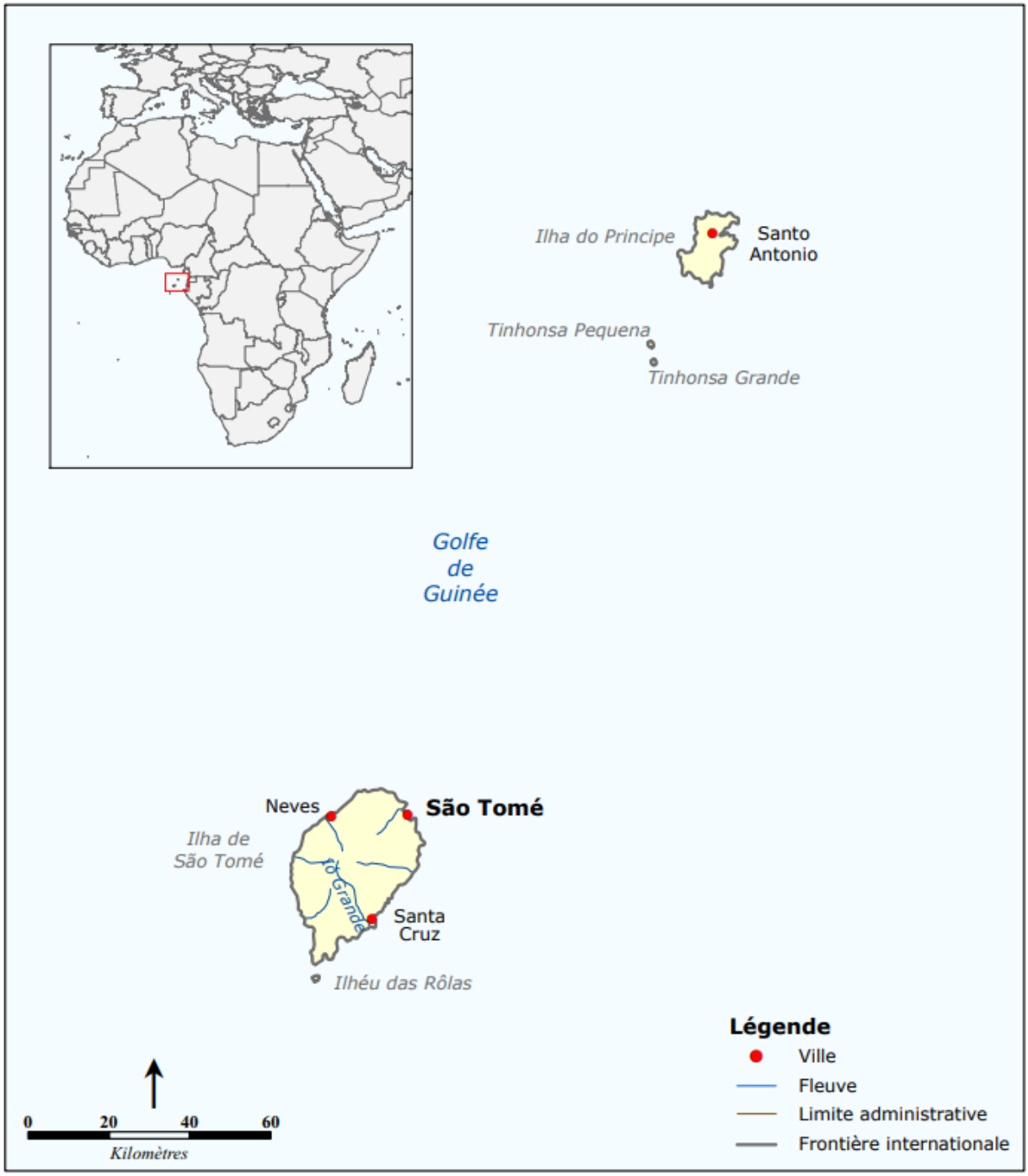


FAO - AQUASTAT, 2005

**SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE**

**Déni de responsabilité**

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

### Climat

Le climat est tropical humide avec deux saisons sèches et deux saisons des pluies. La nature montagneuse des îles est à l'origine d'une grande diversité climatique. La pluviosité moyenne annuelle varie entre 2 000 et 3 000 mm, mais elle dépasse les 6 000 mm dans le sud-ouest de Sao Tomé et n'atteint pas 900 mm dans le nord-est; elle varie de 4 500 à 2 500 mm à Principe. On distingue pour l'ensemble de l'archipel une quinzaine de zones agro-écologiques qui assurent un potentiel agricole élevé. La température moyenne annuelle, elle-même très influencée par le relief, est d'environ 26ºC dans les régions montagneuses, et l'humidité relative atteint 75 pour cent.

### Population

La population en 2004 était estimée à 165 000 habitants dont 62 pour cent de ruraux (tableau 1). La densité de population atteint 172 habitants/km$^2$. La croissance démographique sur la période 1990-2002 était de 2.5 pour cent et l'espérance de vie à la naissance en 2002 s'élevait à 70 ans. Environ 79 pour cent de la population du pays a accès à l'eau potable. La restructuration d'une partie des grandes plantations commerciales de cacao, café et palmiers à partir des années 1980 a créé du chômage en milieu rural. Il touchait 27 pour cent de la population active en 1992 et 35 pour cent en 1998. De plus, il est estimé que 33 pour cent environ des habitants vivent en conditions d'extrême pauvreté, et un grand nombre franchit à peine le seuil de pauvreté. En général, la pauvreté est très répandue en milieu rural et périurbain. Les groupes les plus vulnérables sont les ouvriers touchés par les réductions de personnel suite à l'application des mesures économiques, les petits exploitants vivant sur des terres dégradées à forte pente et ne bénéficiant pas de programmes d'intensification, et les femmes rurales. Le taux de prévalence du VIH/SIDA était de 5.7 pour cent en 1994 et de 5.5 pour cent en 1996.

## ÉCONOMIE, AGRICULTURE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le secteur primaire employait 62 pour cent de la population active en 2004, bien qu'il ne contribuait que pour 19 pour cent au PIB (2003). Il représentait 90 pour cent des exportations en 2000, constituées presque entièrement de cacao (95pour cent) qui est la culture dominante depuis 1890. Le café reste la seconde culture de rente. La découverte d'un gisement pétrolier à la limite des eaux territoriales nigérianes et son exploitation prochaine auront certainement un énorme impact sur l'économie de l'archipel.

Le pays dépend fortement de l'extérieur pour satisfaire ses besoins alimentaires. L'aide alimentaire venait surtout de l'Union européenne (4 020 tonnes de céréales en 1996 et 3 133 tonnes en 1997), du Japon (3 417 tonnes de céréales en 1998) et du PAM (6 360 tonnes de céréales dont 5 100 tonnes de riz de 1996 à 1999).

Les cultures vivrières les plus cultivées ont été successivement les plantains, le taro, le manioc, le maïs et la tomate. La quasi-totalité des productions vivrières provient de petites et moyennes exploitations privées. Les systèmes de production en agriculture familiale apparus avant la réforme foncière sont: i) l'association cacao-banane et ii) les parcelles de maraîchage de plaine et d'altitude. Sur les parcelles distribuées lors de la réforme foncière, les petits paysans ont appliqué essentiellement une logique de réhabilitation et de reproduction des systèmes de production mis en place par les entreprises: i) association cacao-banane, la plus répandue; ii) association cocotier-bananier, essentiellement sur la côte sud-est de Sao Tomé. L'état défectueux du réseau d'irrigation, les difficultés d'accès au crédit, l'absence d'un système d'approvisionnement en intrants et la dégradation des cours internationaux des produits agricoles ont tous contribué à réduire la compétitivité du secteur.

## RESSOURCES EN EAU

Dans l'ensemble, le pays ne manque pas d'eau. Les ressources renouvelables annuelles sont estimées à 2 km$^3$ à Sao Tomé et 0.18 km$^3$ à Principe (tableau 2). Les cours d'eau à Sao Tomé et Principe naissent

dans l'ensemble au centre des îles pour se diriger vers le littoral. Le réseau compte plus de 50 cours d'eau, de 5 à 27 km de longueur et de 1 000 à 1 500 m d'altitude de dénivelé. Les principaux fleuves sont:

- Ió Grande: c'est le plus grand fleuve de Sao Tomé; ses principaux affluents sont le Rio Ana Chaves, le Rio João et le Rio Umbugo;
- Do Ouro: une partie de son cours est déviée pour l'irrigation et l'approvisionnement en eau des communautés; son volume diminue de manière significative en saison sèche;
- Manuel Jorge et Abade: le premier possède quelques affluents en rive droite sur son cours supérieur et moyen, mais un seul en rive gauche sur son cours inférieur;
- Quija et Xufexufe: les deux fleuves, qui se croisent à 400 m de l'embouchure, forment des terrains inondables;
- Lembá;
- Contador et Cantador;
- Papagaio: c'est le plus grand fleuve de l'île de Principe; il possède plusieurs affluents en rive gauche dont le Rio Buanga.

TABLEAU 2
**Ressources en eau**

| **Les ressources en eau renouvelables**: | | | |
|---|---|---|---|
| Précipitations moyennes | | 3 200 | mm/an |
| | | 3.072 | $10^9$ $m^3$/an |
| Ressources en eau renouvelables internes | | 2.18 | $10^9$ $m^3$/an |
| Ressources en eau renouvelables réelles totales | | 2.18 | $10^9$ $m^3$/an |
| Indice de dépendance | | 0 | % |
| Ressources en eau renouvelables réelles totales par habitant | 2004 | 13 212 | $m^3$/an |
| Capacité totale des barrages | 1980 | 39 | mm/an |

## UTILISATION DE L'EAU

Les prélèvements d'eau à l'échelle nationale en 1993 n'étaient que de 7 millions de $m^3$ (tableau 3).

TABLEAU 3
**Prélèvement d'eau**

| **Prélèvement en eau**: | | | |
|---|---|---|---|
| Prélèvement total en eau | 1993 | 7.0 | $10^6$ $m^3$/an |
| - irrigation + élevage | | - | $10^6$ $m^3$/an |
| - collectivités | | - | $10^6$ $m^3$/an |
| - industrie | | - | $10^6$ $m^3$/an |
| - par habitant | 1993 | 56.0 | $m^3$/an |
| Prélèvement d'eau de surface et souterraine | 1993 | 7.0 | $10^6$ $m^3$/an |
| - en % des ressources en eau renouvelables réelles totales | 1993 | 0.3 | % |
| **Ressources en eau non conventionnelles**: | | | |
| Volume d'eaux usées produit | | - | $10^6$ $m^3$/an |
| Volume d'eaux usées traité | | - | $10^6$ $m^3$/an |
| Réutilisation des eaux usées traitées | | - | $10^6$ $m^3$/an |
| Eau dessalée produite | | - | $10^6$ $m^3$/an |
| Réutilisation des eaux de drainage | | - | $10^6$ $m^3$/an |

## IRRIGATION ET DRAINAGE

La région où les cultures peuvent souffrir d'un déficit hydrique est la zone nord de l'île de Sao Tomé où la durée minimale de la saison sèche est de trois mois. La superficie irriguée avec maîtrise totale ou partielle de l'eau était estimée en 1991 à 9 700 ha dont 9 500 ha de cacaoyers et 200 ha de cultures vivrières (tableau 4 et figure 2).

TABLEAU 4
**Irrigation et drainage**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Potentiel d'irrigation** | | | 10 700 | ha |
| **Contrôle de l'eau** | | | | |
| 1. Irrigation, maîtrise totale/partielle: superficie équipée | | 1991 | 9 700 | ha |
| - irrigation de surface | | | - | ha |
| - irrigation par aspersion | | | - | ha |
| - irrigation localisée | | | - | ha |
| - partie irriguée à partir des eaux souterraines | | 1981 | 0 | % |
| - partie irriguée à partir des eaux de surface | | 1981 | 100 | % |
| 2. Zones basses équipées (marais, bas-fonds, plaines, mangroves) | | | - | ha |
| 3. Irrigation par épandage de crues | | | - | ha |
| **Superficie totale équipée pour l'irrigation (1+2+3)** | | **1991** | **9 700** | **ha** |
| - en % de la superficie cultivée | | 1991 | 24 | % |
| - augmentation moyenne par an sur les …..dernières années | | | - | % |
| - superficie irriguée par pompage en % de la superficie équipée | | | - | % |
| - partie de la superficie équipée réellement irriguée | | 1987 | - | % |
| 4. Marais et bas-fonds cultivés non équipés | | | - | ha |
| 5. Superficie en cultures de décrue non équipée | | | - | ha |
| **Superficie totale avec contrôle de l'eau (1+2+3+4+5)** | | **1991** | **9 700** | **ha** |
| - en % de la superficie cultivée | | 1991 | 24 | % |
| **Périmètres en maîtrise totale**: | **Critères**: | | | |
| Périmètres d'irrigation de petite taille | < ha | | - | ha |
| Périmètres d'irrigation de taille moyenne | > ha et < ha | | - | ha |
| Périmètres d'irrigation de grande taille | > ha | | - | ha |
| Nombre total de ménages en irrigation | | | - | |
| **Cultures irriguées dans les périmètres en maîtrise totale/partielle** | | | | |
| Production totale de céréales irriguées | | | - | tonnes |
| - en % de la production totale de céréales | | | - | % |
| Superficie totale en cultures irriguées récoltées | | 1991 | 9 700 | ha |
| - Cultures annuelles/temporaires: superficie totale | | 1991 | 200 | ha |
| - cultures vivrières | | 1991 | 200 | ha |
| - Cultures permanentes: superficie totale | | 1991 | 9 500 | ha |
| - cacao | | 1991 | 9 500 | ha |
| Intensité culturale des cultures irriguées | | 1991 | 100 | % |
| **Drainage - Environnement**: | | | | |
| Superficie totale drainée | | | - | ha |
| - partie de la superficie équipée pour l'irrigation drainée | | | - | ha |
| - autres surfaces drainées (non irriguées) | | | - | ha |
| - superficie drainée en % de la superficie cultivée | | | - | % |
| Superficie protégée contre les inondations | | | - | ha |
| Superficie salinisée par l'irrigation | | | - | ha |
| Population touchée par les maladies hydriques liées à l'eau | | | - | habitants |

FIGURE 3
**Cultures irriguées**
Total 9 700 ha en 1991 (intensité culturale 100%)

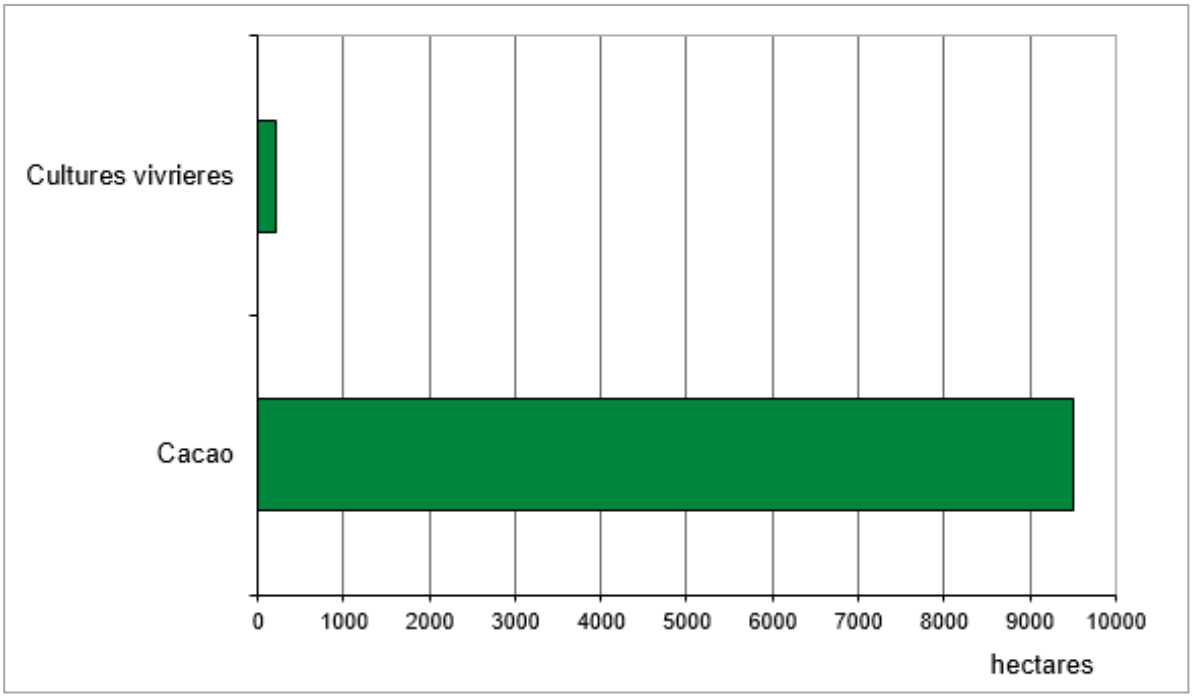


L'irrigation est assurée à partir des eaux de surface. Des prises de fil de l'eau alimentent des canaux qui irriguent les plantations par débordement et par infiltration à travers la paroi et le fond des canaux qui sont en terre non revêtue.

## GESTION DE L'EAU, POLITIQUES ET DISPOSITIONS LÉGISLATIVES RÉGISSANT L'UTILISATION D'EAU EN AGRICULTURE

### Institutions

Les institutions les plus actives en matière de gestion de l'eau et des terres sont:

- le Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches composé de la Direction de la planification agricole, la Direction de l'élevage, la Direction des forêts, et la Direction des pêches;
- le Ministère des travaux publics, des infrastructures, et de l'aménagement du territoire;
- le Ministère de la justice, de la réforme de l'État et de l'administration publique;
- le Ministère des ressources naturelles et de l'environnement.

Au sein de chaque communauté, le Comité de l'eau et de l'assainissement (CEA) est l'organisation communautaire chargée de la maintenance et de la gestion des ouvrages hydrauliques et d'assainissement et de l'achat des pièces détachées et des produits chimiques servant au contrôle de la qualité de l'eau de consommation. Ce comité est également responsable de l'établissement du règlement d'exploitation des ouvrages. L'entreprise d'eau et d'électricité (EMAE) privatisée est chargée de l'eau potable en milieu urbain.

### Politiques et dispositions législatives

À partir de 1975, la plupart des exploitations coloniales ont été transformées en entreprises d'État agricoles et consistaient en des plantations industrielles de cacaoyer, caféier, cocotier et palmier à huile. La crise des plantations de cacao a amené le gouvernement à mettre en place une réforme agraire. Un ensemble de lois et de décrets stipulés à partir de 1988, dont la loi foncière de 1991(loi n°3/91), définissent

le nouveau statut des terres et les modalités de leur distribution et ont permis, dès mai 1993, la mise en route du processus de distribution des terres des entreprises d'État. Ces lois font la distinction entre quatre régimes fonciers spécifiques: le domaine public de l'État, le domaine privé de l'État, les réserves et les propriétés privées. La loi nº5/80 sur la division territoriale et administrative divise le territoire en sept districts. Le décret nº4/98 du 29 mai 1998 ratifie la Convention de la lutte contre la désertification par la résolution nº 7/98 de 30 avril 1998.

## ENVIRONNEMENT ET SANTE

Selon le Plan directeur d'eau et d'assainissement, les analyses de l'eau des diverses sources révèlent que la majeure partie de l'eau consommée est contaminée par des résidus humains, des résidus dangereux, et des pesticides utilisés dans la lutte contre les moustiques. Une des causes de contamination est le manque de délimitation et de mesures de protection des secteurs de captation des eaux, d'où leur vulnérabilité. De même, les fleuves et rivières sont pollués par des produits chimiques incluant les résidus hospitaliers et certains produits agrochimiques.

## PERSPECTIVES POUR LA GESTION DE L'EAU EN AGRICULTURE

La politique de développement agricole du gouvernement vise à valoriser les cultures d'exportation, notamment le cacao et le café, pour maximiser les recettes en devises nécessaires à l'intensification et à la diversification des cultures vivrières. Une des mesures envisagées pour atteindre cet objectif est la réhabilitation des périmètres d'irrigation: 9 500 ha de cultures industrielles et 200 ha de productions vivrières.

Dans la cadre du suivi du Sommet mondial de l'alimentation de 1996, les objectifs déclarés pour le secteur irrigué à l'horizon 2010, puis 2015 sont: l'aménagement des terres et la réhabilitation du réseau d'irrigation défectueux.

## PRINCIPALES SOURCES D'INFORMATION

**Banque mondiale.** 1993. *Democratic Republic of Sao Tomé and Principe. Country economic mémorandum and key elements of an environmental strategy.* Report 10383 - STP. Washington DC.

**Banque mondiale.** 2000. *Interim poverty strategy paper for 2000-02.*

**FAO.** 1992. *Mission d'identification pour le développement des cultures vivrières. Mission d'identification. FAO/DDC.* Rapport 175/92 ADB-STP 8. Rome.

**FAO.** 1996. *Sao Tomé-et-Principe - Suivi du Sommet mondial de l'alimentation. Projet de stratégie pour le développement agricole national.* Horizon 2010.

**FAO.** 2004a. *République de Sao Tomé-et-Principe - Suivi du Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après. Note sur la stratégie pour le développement agricole national* - Horizon 2015.

**FAO**. 2004b. *Note d'information* - Sao Tomé-et-Principe.

**ONU**. 2002. *Deuxième cadre de coopération avec Sao Tomé-et-Principe (2002-2006).*

**PNADD**. 1999. *Plano nacional do ambiente para o desenvolvimento durável*.

**PNUD**. 2001. *Sao Tomé-et-Principe - Programme de lutte contre la pauvreté par le développement rural.* STP/92/004 & STP/92/CO1.

**UNCCD**. 2002. *Sao Tomé-et-Principe* - National reports.

**OMS**. 2000. *Water supply and sanitation sector assessment 2000* - Sao Tomé & Principe.